

Les brèves de l'USC mai 2021

Réduire la masse salariale pour booster le boursier.

Orange veut économiser un milliard d'ici 2023.

Comme ailleurs, am stram gram, la variable d'ajustement prévue : Les effectifs.

7500 emplois en moins. Stéphane Richard s'essaye à rassurer : Rien que des

départs en retraite non remplacés. Comme c'est déjà le cas ! Mais la pyramide

des âges, facteur béni de la fonte des effectifs depuis des années ne suffira pas.

Des départs « naturels » ou « encouragés » concerneraient notamment les cadres et les fonctions support.

(suite dans documents)



L'ECHO de l'USC
n°9 Mai 2021

ÉCONOMISER ET FAIBLIR LES JEVANES
Orange veut économiser un milliard d'ici 2023. Comme ailleurs, am stram gram, la variable d'ajustement prévue : Les effectifs. 7500 emplois en moins. Stéphane Richard s'essaye à rassurer : Rien que des départs en retraite non remplacés. Comme c'est déjà le cas ! Mais la pyramide des âges, facteur béni de la fonte des effectifs depuis des années ne suffira pas. Des départs « naturels » ou « encouragés » concerneraient notamment les cadres et les fonctions support.

Actions Sociales et Culturelles
Pour ce qui est d'événements (ou créneaux et autres...) bien sûr, les présentations sont remboursables, reportables ou prolongées selon situation COVID en autres circonstances. La journée Disneyland Paris est reportable au 1 juillet. Tous détails et modalités sur site du CSE.

Partis sans
Suite à une question de vos RP Cfdt, pour les primes de pré-élévation, l'entreprise a décidé une mesure rétroactive à 2020, mais en faveur par le SCD pour chaque salarié parti à la retraite depuis le 1^{er} confinement. Un courrier dans la composition reste à définir sera envoyé à tous. Nous attendons les prévisions.

Vulnérabilité des salariés
On peut s'en plaindre ou essayer d'en sortir, elle est bien réelle et elle connaît une forte aggravation liée à la situation sanitaire.

Un peu de chiffres de la santé humaine, les salariés se sentent fragiles :
Risque de rattrapage infectieux pour plus de 80%
Risque de rattrapage infectieux pour leurs proches à 70%
Risque de rattrapage de perte de revenus à 65%
Risque de deux difficultés d'ordre psychologique à 50%.

60% des salariés déclarent que ces fragilités impactent leur travail. Elles gênent notamment :
Difficultés accrues de conciliation vie privée et vie professionnelle
Risque de l'engagement
Risque de la productivité
Risque à la progression professionnelle
Dégradation des relations avec le manager

Les salariés craignent d'être dévalorisés, pénalisés dans leur carrière, voire licenciés, s'ils partagent une situation de vulnérabilité et certains managers ont la crainte de perdre leurs outils, de ne pas respecter la confidentialité et abandonner ces sujets qui pourtant ne devraient pas être les.

Documents

[Les brèves de l'USC mai 2021](#)